Vallons-de-l'Erdre

LOIRE-ATLANTIQUE

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Jean-Yves PLOTEAU, Maire de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, certifie que Monsieur Alain THIÉVIN représentant la SCI DE L'ERDRE située Les Riantières, ZI Les Riantières à SAINT-MARS-LA-JAILLE, commune déléguée de VALLONS-DE-L'ERDRE, a déposé une demande de permis de construire le 03 mars 2020 référencée PC04418020W1014, ayant pour objet l'extension de locaux de production et de vestiaires pour une activité industrielle et la construction d'un local de maintenance.

En adéquation avec le règlement de la zone Ue du Plan Local d'Urbanisme, le permis de construire a été accordé le 13 mai 2020 pour la réalisation dudit projet.

Pour faire valoir ce que de droit

À VALLONS-DE-L'ERDRE, le 30 septembre 2020

Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU

COMMUNE de VALLONS-DE-L'ERDRE
LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
18 Avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC • SAINT-MARS-LA-JAILLE • 44540 VALLONS-DE-L'ERDRE • Tél. 02 85 29 33 00
Courriel : contact@vallonsdelerdre.fr • site internet : www.vallonsdelerdre.fr